

BURUNDI

ECHO

–

Evaluation des Plans Globaux ECHO 2000/2001

*

Secteur Eau & Assainissement

RAPPORT FINAL

Date : décembre 2001
Expert : Xavier Detienne

Ce rapport a été produit à la demande de la Commission européenne et financé par celle-ci. Les commentaires contenus dans ce rapport ne reflètent que les opinions du consultant.

TABLE DES MATIERES

1	RESUME EXECUTIF	3
2	INTRODUCTION	6
3	CONTEXTE SECTORIEL	6
4	ANALYSE DES PLANS GLOBAUX 2000-2001	10
4.1	Logique des interventions	10
4.1.1	Stratégies	10
4.1.2	Cohérence, complémentarité et coordination	10
4.1.3	LRRD	11
4.2	Analyse de la mise en œuvre des programmes eau et assainissement	11
	Pertinence	11
	Efficacité (effectiveness)	12
	Efficience (efficiency)	13
	Impact	17
	Pérennité/LRRD	17
5	ASPECTS TRANSVERSAUX	18
5.1	Aspect genre	18
5.2	Environnement	18
5.3	Visibilité	19
6	CONCLUSIONS SUR LES PLANS GLOBAUX	19
7	RECOMMANDATIONS	20
8	ENSEIGNEMENTS	21
	ANNEXES	22

1 RESUME EXECUTIF

Objet de l'évaluation

L'évaluation a pour objet l'aide humanitaire financée par ECHO au Burundi pour les années 2000 et 2001. Ce rapport porte uniquement sur le secteur eau et assainissement, les autres secteurs ayant été confiés à d'autres consultants. Les Plans Globaux 2000 et 2001 et leur mise en œuvre sont analysés en considérant leur pertinence, leur efficacité, leur efficacité, leur impact et leur durabilité. Les questions transversales comme l'aspect genre, la sécurité, l'environnement, la visibilité, le SIDA, sont également pris en considération.

Pour les opérations réalisées au cours des années 2000 et 2001, le montant total ECHO était de 33,78 M€ en deux décisions :

ECHO/BDI/210/2000/01000 du 09.03.1999 - 13,78 M€
ECHO/BDI/210/2001/01000 du 22.03.2001 - 20 M€

Le montant total attribué au volet eau et assainissement est de 3,378 M€, soit 10% du montant total.

Dates de l'évaluation

La mission s'est déroulée au cours des mois de septembre, octobre et novembre 2001 comme suit :

- Du 24 au 25 septembre : briefing au siège d'ECHO à Bruxelles
- Du 27 septembre au 25 octobre : mission de terrain au Burundi
- 22 octobre : débriefing avec la Délégation et les correspondants d'ECHO au Burundi
- 13 novembre : débriefing final au siège d'ECHO à Bruxelles.

Consultant

Xavier Detienne, Expert Eau & Assainissement

Méthodologie

La méthodologie adoptée par l'évaluation repose sur l'étude de documents collectés tant à Bruxelles qu'à Bujumbura, la réalisation d'interviews structurées de responsables du programme, et des visites sur le terrain pour se rendre compte des réalisations in situ. Les partenaires d'ECHO rencontrés sont : Oxfam GB (province de Bujumbura rural), Solidarités (provinces de Bujumbura Rural, Muramvya et Mwaro), IRC (provinces de Bubanza, Bururi, Muyinga et Karuzi), ACF (province de Muyinga), Oxfam Québec (province de Ruyigi) et UNICEF (province de Ruyigi).

Au cours de sa mission, l'expert a en outre rencontré les représentants de la Délégation de la Commission Européenne à Bujumbura, les correspondants ECHO au Burundi, les représentants des agences des Nations Unies et de la Banque Mondiale, les responsables et experts des projets CELON et PREBU, ainsi que certains fonctionnaires burundais des administrations concernées par le programme.

Principales conclusions

Les plans globaux 2000 et 2001 ont été conçus pour répondre aux besoins humanitaires d'urgence des personnes vivant dans des sites de déplacés et pour fournir une aide humanitaire élargie aux personnes les plus vulnérables.

Dans le secteur de l'eau et l'assainissement, l'aide visait à faciliter l'accès à l'eau potable, à augmenter le nombre de latrines et à améliorer les conditions d'hygiène dans les sites de déplacés, mais aussi dans les collines d'origine des déplacés et des réfugiés.

Pour atteindre ces objectifs, plusieurs types d'actions ont été mis en œuvre par les partenaires d'ECHO :

- Des actions dans le secteur de l'eau ; la réhabilitation à petite échelle des réseaux gravitaires, et des captages de sources à proximité des camps de déplacés
- Des actions dans le secteur de l'assainissement ; la construction de latrines individuelles et communautaires, ainsi que de compostières.
- Des actions de sensibilisation visant l'amélioration des conditions d'hygiène et de l'environnement des personnes ciblées.
 - Des actions de lutte anti-vectorielle contre le paludisme

Pertinence : L'aide financée par ECHO a permis de répondre à des besoins d'**urgence** avec des objectifs essentiellement quantitatifs, en particulier dans un certain nombre de sites de déplacés (augmentation de la dotation et du taux de couverture en latrines). Cependant, ECHO n'est pas présent dans certaines provinces de l'est et du sud comptant de nombreux déplacés où les besoins ne sont pas encore couverts. D'autre part, ces provinces constituent des zones sensibles puisqu'un nombre élevé de réfugiés en proviennent.

Suite au démantèlement d'un grand nombre de sites, ECHO a réorienté une partie de l'aide pour venir en aide aux personnes vulnérables en général, comme des déplacés ou des réfugiés retournant chez eux. Cette aide peut être qualifiée de post-urgence et répond au souhait de fournir une **aide humanitaire élargie** au Burundi.

Les programmes avaient également pour cibles des structures publiques comme des écoles, des centres de santé ou encore des marchés. Certains de ces endroits servent de lieux de rassemblement des populations pendant les périodes d'insécurité.

Les techniques mises en œuvre sont simples et correspondent à celles habituellement utilisées au Burundi.

Efficacité : L'efficacité de l'aide fournie pour répondre à l'aide d'urgence peut être qualifiée de globalement positive, puisque dans les sites de déplacés, les besoins ont été globalement couverts. Concernant l'aide humanitaire élargie, deux éléments contribuent à limiter son efficacité à moyen terme ; il s'agit de la faiblesse des mécanismes prévus pour assurer la maintenance des infrastructures et le peu d'importance attribué à la surveillance de la qualité de l'eau et aux actions qui y contribuent directement (protection des zones de captage).

L'efficacité des actions de lutte anti-vectorielle par la mise en œuvre de programmes verticaux comme la pulvérisation intra-domiciliaire reste à démontrer.

Efficience : Globalement les partenaires d'ECHO font preuve d'une bonne capacité opérationnelle dans le domaine de l'eau & l'assainissement. Toutefois certains partenaires accusent quelques lacunes techniques qui se marquent par une qualité moindre des ouvrages et un manque de stratégie.

La capacité d'absorption est liée directement avec l'efficience des Régies Communales de l'Eau qui assurent la maintenance des infrastructures. Certains partenaires l'ont bien compris et travaillent avec celles-ci.

Selon les partenaires considérés, les actions de sensibilisation représentent une part plus ou moins importante des programmes. Certains partenaires utilisent avec succès une approche de type intégrée associant des activités diverses et la sensibilisation à l'hygiène et l'environnement.

La coordination générale est sous l'égide du Bureau pour la Coordination de Affaires Humanitaires (OCHA) et s'opère au niveau provincial à travers des points focaux, et au niveau sectoriel à travers un chef de file, en l'occurrence l'UNICEF pour l'eau et l'assainissement. La coordination sectorielle pourrait être améliorée.

ECHO et les partenaires ont démontré une bonne flexibilité en réajustant leurs programmes lorsque les circonstances l'imposaient, notamment lors du démantèlement rapide d'un nombre important de sites de déplacés. Cette flexibilité est très importante dans un contexte comme celui du Burundi où la situation reste très volatile

L'analyse coût-efficacité est globalement positive, sauf dans le cas d'un programme qui s'est révélé particulièrement onéreux si on en considère le nombre de bénéficiaires.

Impact : Les programmes d'eau et assainissement ont concerné quelques 900.000 bénéficiaires dans 8 provinces, à travers notamment, la réhabilitation de 58 réseaux d'adduction d'eau, l'aménagement de plus de 600 sources, la distribution de quelques 12.800 dalles pour latrines familiales, la construction de 98 blocs de latrines. A cela, il faut ajouter les actions de sensibilisation, la formation de près de 500 comités de points d'eau et de nombreux comités d'hygiène. L'impact global est important avec toutefois une réserve concernant l'impact à moyen terme qui est tributaire des mécanismes mis en place pour assurer la maintenance des infrastructures.

La consommation **réelle** d'eau par les ménages pourrait constituer un indicateur d'impact intéressant (critère déjà utilisé par un partenaire), de même que l'évolution du nombre de personnes atteintes par des maladies d'origines hydriques.

Pérennité/LRRD : Actuellement, la pérennité des actions dans le secteur de l'eau n'est pas vraiment assurée. Les infrastructures se dégradent rapidement et les utilisateurs n'entretiennent pas suffisamment les points d'eau. Le lien avec les programmes de développement sera d'autant plus aisé que l'approche participative des communautés bénéficiaires aura été favorisée dans les programmes de post-urgences.

Recommandations

La mission recommande qu'ECHO renforce sa présence à l'est et au sud du pays d'où proviennent un grand nombre de réfugiés et dans les quels subsistent un nombre important de sites de déplacés, en particulier dans les provinces de Rutana et Makamba. En dehors de ces provinces, les zones doivent être ciblées avec attention car les besoins sont très inégaux dans le pays.

Une centralisation des données et la mise à jour régulière d'une base de données par le Chef de File (UNICEF), en relation avec OCHA, concernant les sites de déplacés s'imposent comme une priorité à mettre en œuvre. Les méthodes de calcul des dotations et des taux de desserte doivent être uniformisées.

Pour la lutte anti-vectorielle contre le paludisme une approche environnementale doit être privilégiée par rapport à un programme vertical de pulvérisation, sauf en cas de force majeure ou en tant que composante de programmes et de modes d'actions **nationaux**.

Le volet sensibilisation mérite d'être renforcé, que ce soit pour améliorer l'environnement et l'hygiène autour des habitations ou pour la prise en charge de la propreté et de la maintenance des points d'eau.

La coordination sectorielle mérite d'être renforcée par la mise en place d'ateliers de réflexions thématiques avec tous les intervenants du secteur.

Il serait vivement souhaitable que la réhabilitation des points d'eau soit précédée d'une phase de sensibilisation des bénéficiaires afin de les conscientiser sur l'importance de la qualité de l'eau sur la santé et de les impliquer dès le départ dans une participation directe à la maintenance des infrastructures (participation financière). Il faut profiter de la redynamisation actuelle des Régies Communales de l'Eau pour intégrer dans les programmes à venir un appui à celles-ci.

2 INTRODUCTION

L'expert eau et assainissement de la mission d'évaluation, M. Xavier Detienne a visité le Burundi du 27 septembre au 25 octobre 2001. L'expert a rencontré les représentants de la Délégation de la Commission Européenne à Bujumbura, les correspondants ECHO au Burundi, les représentants des agences des Nations Unies et de la Banque Mondiale, les coordinateurs et chefs de missions des ONG actives dans le pays, les responsables et experts des projets CELON et PREBU, ainsi que certains fonctionnaires burundais des administrations concernées par le programme.

L'expert a effectué des visites dans les provinces de Bujumbura Rural, Bubanza, Ruyigi, Bururi, Mwaro et Muravya, ce qui lui a permis de se familiariser avec les réalités de terrain. La liste des personnes rencontrées et des visites effectuées est donnée en annexe.

L'objectif de la mission était de faire une évaluation indépendante et structurée des Plans Globaux 2000 et 2001 d'ECHO, y compris sur les résultats atteints ; et d'obtenir l'information et l'argumentation devant permettre à ECHO de décider des stratégies à suivre et d'améliorer les actions futures au Burundi. Ceci comprend la flexibilité de la réponse de l'instrument à l'éventualité d'un afflux de rapatriés.

La méthodologie adoptée par l'évaluation repose sur l'étude de documents collectés tant à Bruxelles qu'à Bujumbura, la réalisation d'interviews structurées de responsables du programme, et des visites sur le terrain pour se rendre compte des réalisations in situ.

La structuration de l'évaluation se base sur le modèle du cadre logique des interventions, dans lequel les critères de pertinence (correspondance aux besoins), d'efficacité (opportunité de la démarche), d'efficience de la mise en œuvre, d'impact et de pérennité sont analysés. Les analyses ont porté tant sur les aspects de programmation (où l'évaluation a apprécié en premier lieu les critères de pertinence et d'impact attendu), que sur les aspects de la mise en œuvre des programmes par les partenaires (où sont concernés en priorité les critères d'efficacité, d'efficience et de recherches de solutions à assurer la pérennité). L'analyse des contextes généraux (sociaux & politiques, macro- & microéconomiques) ainsi que du contexte sectoriel ont servi de base à l'élaboration des recommandations sur les stratégies d'intervention préconisées pour ECHO dans le court et le moyen terme, en se référant au scénario de développement politico-économique le plus probable.

L'expert remercie de tout cœur tous ceux qui ont contribué à faciliter l'exécution de cette évaluation, et en particulier le personnel ECHO à Bruxelles et sur le terrain, ainsi que le personnel de la Délégation de la Commission Européenne à Bujumbura, et le personnel du PREBU.

3 CONTEXTE SECTORIEL

Général

La situation de crise chronique que connaît le Burundi depuis 1993 est le résultat d'un conflit politique à forte composante ethnique, conséquent d'une crise structurelle liée à la démographie et à une pression accrue et insoutenable à long terme sur les ressources naturelles.

Cette crise a été accentuée par des déplacements de populations, les arrêts temporaires des activités économiques qui en découlent, la perte de revenus et la décapitalisation des ménages. Ceci a fortement augmenté le degré de précarité d'une large frange de la population, et a accru sa dépendance à l'aide extérieure. Les conséquences en sont une incapacité à produire et à investir, d'où une précarisation accrue et des difficultés d'accès à l'habitat, à la nourriture, aux soins de santé et à l'éducation. Cette situation d'urgence a, jusqu'à présent, justifié l'octroi d'une aide humanitaire.

Secteur de l'eau

La couverture en eau potable et en assainissement a fait l'objet d'une enquête nationale réalisée par l'UNICEF en juin 1999¹. Tous les chiffres cités ci-dessous sont issus des résultats de cette enquête.

En milieu rural, on observe un taux de desserte brut en eau de 70% de population desservie, et un taux de desserte net² de 43% de population desservie; en termes d'infrastructures, 42% des infrastructures sont en mauvais état³.

Les taux de desserte varient considérablement d'une province à l'autre avec comme extrêmes la province de Muramvya (taux de desserte brut = 90%) et la province de Kirundo (taux de desserte brut = 53%). Des différences nettement plus importantes peuvent apparaître entre les communes d'une même province. Par exemple dans la province de Ruyigi, le taux de desserte net est de 14 % dans la commune de Nyabitsinda et de 60% dans la commune de Butaganzwa.

En **milieu urbain**, les taux de desserte bruts et nets sont respectivement de 59% et 42%.

On constate des différences considérables entre les centres urbains avec des taux de desserte brut compris entre 100% (Bubanza, Cankuzo, Mutaho) et 24 % (Mwisare).

Secteur de l'assainissement

En milieu rural, l'enquête révèle la présence de quelques 942.176 latrines au total, ce qui représente un taux de couverture brut⁴ de plus de 84%. Près de 98% de ces latrines sont de type traditionnel. Les 2% restant sont du type amélioré ou encore à fosse septique.

Si l'on s'intéresse au taux de couverture net⁵, on constate qu'il n'est que de moins de 22%

En milieu urbain, les taux sont donnés à titre indicatif (données manquantes). Les taux de couverture bruts et nets étaient respectivement de plus de 98 % et près de 73 %.

Modes d'approvisionnement en eau

Les sources aménagées

En milieu rural, l'infrastructure de loin la plus répandue est **la source aménagée**. Le type d'habitat dispersé, le relief très accidenté et le potentiel naturel élevé des sources naturelles ont privilégié ce mode d'approvisionnement. Ainsi en 1999, on dénombrait quelques 22.280 sources à travers le pays, ce qui représente plus de 78 % de la desserte totale en milieu rural.

Le débit moyen des sources aménagées est de 0,2 l/s. Avec une dotation journalière de 20 l/jour/personne, une source permet d'alimenter 46 ménages (8 heures de puisage, 20% de pertes et 5 personnes par ménage).

Les bornes fontaines

Les réseaux constituent le deuxième type d'infrastructures les plus répandus. L'eau captée en altitude est distribuée par des bornes fontaines via un réseau plus ou moins ramifié. Des réservoirs de stockage

¹ **Enquête nationale sur la couverture en eau potable et assainissement en juin 1999** (Rapport provisoire). République du Burundi, Ministère du Développement Communal et de l'Artisanat (DGHER) ; décembre 2000.

² **Taux de desserte net** : calculé avec une dotation de 20 l/jour/personne en ne prenant en compte que le infrastructures en bon état de fonctionnement

³ Autrement dit, ces infrastructures en mauvais état couvrent 27% de la population (70% moins 43 %), ou encore 38,5% de la population totale concernée par le taux de desserte brut (soit 27% rapporté à 70%).

⁴ **Taux de couverture brut** : calculé en divisant le nombre total de latrines par le nombre total de ménages

⁵ **Taux de couverture net** : calculé en divisant le nombre total de latrines en bon état par le nombre total de ménages

sont construits au niveau de chaque point de puisage. Avec quelques 5.717 bornes fontaines, ce type d'infrastructure couvre à lui seul près de 20 % de la desserte totale.

Les puits et branchements privés

Ils ne représentent ensemble qu'environ 2% de la desserte totale. On dénombre 370 puits exclusivement dans les zones de dépression du nord et de l'est du Burundi.

Cadre institutionnel

Depuis 1979, il existe au niveau institutionnel une séparation entre le milieu rural et le milieu urbain. Celle-ci concerne les deux secteurs de l'eau et de l'assainissement.

L'eau potable, en milieu rural, est sous la juridiction de la Direction Générale de l'Hydraulique et de l'Energie (DGHER) qui dépend du Ministère du Développement Communal et de l'Artisanat

En milieu urbain⁶, la REGIDESO est chargée entre autre de la production et de la distribution d'eau. L'eau est payante suivant un tarif⁷ progressif s'étalant pour les ménages, entre 43,2 et 159,2 FBU/m³. Pour les utilisateurs de bornes fontaines en milieu urbain, le tarif est de 110 FBU/m³.

Au niveau des communes, les Régies Communales des Eaux (RCE) sont chargées de la gestion des infrastructures hydrauliques à l'exception de celles gérées par la REGIDESO. Actuellement, les RCE font l'objet d'une révision du mode de fonctionnement. Un projet de Statuts⁸ et de Règlement d'Ordre Intérieur⁹ est en train d'être diffusé dans toutes les Provinces du pays qui confèrera aux RCE le statut d'Association Sans But Lucratif. La DGHER assure l'encadrement des RCE par la mise place d'encadreurs provinciaux des RCE. Ceux-ci sont déjà présents dans les provinces de Makamba, Karuzi et Gitega.

Concernant **l'assainissement**, il n'y a pas de stratégie nationale clairement définie. Plusieurs ministères interagissent dans ce secteur mais le principal est le Ministère de la Santé dont dépendent le Département de l'Hygiène et de la Prévention et l'Institut National de Santé. A Bujumbura Mairie, c'est la Régie de Services Techniques Municipaux de la Commune de Bujumbura (SETEMU) qui est chargée de l'assainissement public.

Analyse des besoins

Besoins globaux

Si on s'en réfère à la situation antérieure à la crise, et en considérant le nombre total de points d'eau aménagés (cf. **ANNEXE 6**), on constate que la situation actuelle du Burundi en terme d'approvisionnement en eau ne s'est pas réellement détériorée depuis 10 ans. D'un point de vue global, le problème essentiel vient du mauvais état des infrastructures. Ainsi, 42 % des infrastructures existantes souffrent d'un manque d'entretien et nécessitent une réhabilitation¹⁰.

La réhabilitation des infrastructures doit aller de pair avec un appui aux Régies Communales et la création de comités d'eau.

Si l'analyse globale des besoins ne semble pas révéler une situation catastrophique en terme d'approvisionnement en eau, la couverture des besoins reste toutefois largement insuffisante dans certaines provinces comme Cibitoke, Bujumbura rural, Bubanza, Ruyigi, Kirundo, etc.

⁶ Milieu urbain : sont considérées comme telles les agglomérations comptant plus de 1500 habitants.

⁷ Tarifs en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2001

⁸ Projet de statuts des Régies Communales de l'Eau. DGHER ; 2001

⁹ Projet de règlement d'ordre intérieur des Régies Communales de l'Eau. DGHER ; 2001

¹⁰ Enquête nationale sur la couverture en eau potable et assainissement en juin 1999 (Rapport provisoire). République du Burundi, Ministère du Développement Communal et de l'Artisanat (DGHER) ; décembre 2000.

En procédant à une analyse plus fine, on constate que le problème est encore plus grave à l'échelle des communes. Ainsi, 23 communes ont un taux de desserte net inférieur à 30% !. Il est très probable que la gravité du problème apparaîtrait encore bien davantage à l'échelle des secteurs.

La problématique doit donc être appréhendée à l'échelle la plus petite possible pour mettre en exergue la gravité de la situation et les priorités dans le secteur de l'eau.

Toutefois, il convient de relativiser ces besoins car ceux-ci se réfèrent à une norme de consommation journalière de 15l/pers./jour, norme qui est largement au-delà des consommations réelles. Des études socio-économiques menées au Burundi ont montré que la consommation était de l'ordre de 7 et 10 litres par personne et par jour¹¹.

Besoins dans les sites de déplacés

Selon une enquête menée par UNICEF BURUNDI en octobre 2000, il ressort que « 13,5% des populations sinistrées vit dans un environnement à haut risque si on se réfère aux conditions d'utilisations des latrines ». On constate également que « 29% de la population sinistrée totale ne dispose tout simplement pas d'eau ».

Selon OCHA¹², 53,5% des sites de déplacés recevraient une assistance dans le secteur de l'eau et 36 % dans le secteur de l'assainissement. Malheureusement, les données disponibles n'offrent pas davantage de précisions. OCHA insiste sur l'importance de constituer une base de données régulièrement mise à jour pour les sites de déplacés. Cet outil indispensable permettrait de statuer au jour le jour sur les besoins dans les sites de déplacés.

Plus de 70% des déplacés sont concentrés dans les 3 provinces du sud que sont Bururi, Makamba et Rutana. C'est également dans les provinces de Rutana et Makamba que l'on observe les dotations en eau parmi les plus faibles avec respectivement 2,2 l/p/j et 3,7 l/p/j. ECHO souhaiterait s'engager dans ces provinces, des fonds ont d'ailleurs été disponibles à plusieurs reprises mais n'ont pas pu être utilisés faute de sécurité dans ces provinces.

Toujours selon l'enquête menée par UNICEF, on constate que les populations des sites de déplacés souffrent de maladies consécutives à un manque d'hygiène et/ou d'origine hydrique. Ainsi, la présence de la gale constatée dans 70 % des sites, de diarrhée non sanglante dans 87% des sites etc. Ceci révèle que la sensibilisation à l'hygiène doit constituer une priorité dans tous les sites de déplacés.

L'insécurité à laquelle sont confrontées certaines provinces, en particulier Bujumbura Rural, continue à être la cause de déplacements soudains des populations. Celles-ci se regroupent généralement autour d'infrastructures publiques comme des écoles ou des marchés. A ce niveau, le renforcement des infrastructures d'approvisionnement en eau et des latrines peut permettre d'anticiper des besoins souvent ponctuels.

D'autre part, les sites de déplacés évoluent continuellement avec notamment la création de nouveaux sites regroupant une partie des déplacés issus d'autres sites désireux de se rapprocher de leurs terres. Il est donc important que la situation soit suivie de façon précise et continue, afin d'en déterminer les besoins.

¹¹ Etude d'exécution de 41 réseaux en provinces de Gitega et Muramvya. S.H.E.R. sa INGENIEUR CONSEIL. Financement Banque Mondiale 1993-94

Etude de faisabilité et d'exécution pour l'alimentation en eau des provinces Bubanza, Cibitoke et Mukamba. S.H.E.R. sa INGENIEUR CONSEIL. AGCD 1992-94

¹² Humanitarian Situation Briefing Kit. OCHA Burundi ; Août 2001.

4 ANALYSE DES PLANS GLOBAUX 2000-2001

4.1 Logique des interventions

4.1.1 Stratégies

ECHO est présent au Burundi depuis le début de la crise en 1993. Le montant total alloué par la Commission Européenne entre 1993 et 1999 s'élève à 190 M€

Suivant la suggestion émise lors de la réunion d'Ottawa en août 2000, l'approche adoptée par ECHO est du type « aide humanitaire élargie ». C'est à dire une aide humanitaire qui couvre les besoins durant la période entre l'urgence *sensu stricto* et la reprise de la coopération structurelle.

Le plan global 2000 a été conçu pour couvrir les besoins humanitaires des personnes les plus vulnérables et en particulier des personnes vivant dans les sites de déplacés de Bujumbura Rural (250.000 personnes vivant dans 53 sites). Sont également ciblés, les réfugiés rentrant au pays. La stratégie d'ECHO pour répondre aux besoins urgents dans les sites de déplacés a été de ne mettre en place que des infrastructures temporaires (cf. ANNEXE 8 photo 1). Ceci afin de favoriser un démantèlement rapide de ces sites inadaptés en terme d'espace, de disponibilité en eau etc..

Avec un budget total de 1,25 M€ correspondant à 9,1% du budget global (13,78 M€), le secteur de l'eau et assainissement est classé 4^{ème} (sur 6) par ordre d'importance, après la santé, l'aide alimentaire et la nutrition.

Les objectifs du programme eau et assainissement sont la fourniture au plus grand nombre possible de 5 litres d'eau par personne et par jour et la couverture en latrines avec une latrine pour 50 personnes. Les activités prévues sont :

- La réhabilitation à petite échelle des réseaux gravitaires, et des captages de sources à proximité des camps de déplacés
- La construction de latrines et de compostières dans les sites de déplacés
-
- La mise en œuvre de campagnes de sensibilisation à l'hygiène pour les populations déplacées.

Suite au démantèlement de la plupart de sites de regroupés durant l'année 2000, le programme a dû être réajusté, ce qui a permis d'intervenir dans quelques provinces de l'est pour préparer un éventuel retour des réfugiés.

Le plan Global 2001 s'inscrit dans la continuité du plan global 2000, avec cependant une réorientation des priorités vers la relance du secteur agricole, la réponse à la crise de malnutrition aiguë dans les provinces du Centre, et le retour potentiel des quelques 542.000 réfugiés de Tanzanie.

Le budget attribué au volet eau et assainissement s'élève à 2 M€ soit 10 % du budget global de 2001. Les activités sont identiques à celles du PG 2000. S'y ajoutent l'appui aux autorités compétentes ainsi que l'approche intégrée eau et assainissement et la lutte contre le vecteur paludisme et contre les maladies diarrhéiques.

4.1.2 Cohérence, complémentarité et coordination

Cet aspect est assez peu développé dans le PG 2000. Il est vrai que les programmes de la DG DEV n'avaient pas encore démarré et que l'aide apportée par les Etats Membres était assez modeste (8,3 M€).

Par contre, dans le PG 2001, ce volet est plus conséquent. Plusieurs programmes financés par la DG DEV ainsi que l'aide apportée par les Etats Membres sont décrits de manière succincte. Seul le PREBU comporte un volet Eau & Assainissement.

Les différents mécanismes de coordination locale sont expliqués (OCHA, points focaux, chefs de file).

Commentaires et recommandations : Dans le secteur de l'eau et assainissement, les actions de réhabilitation financées par le PREBU ne se distinguent pas clairement de celles financées par ECHO (par exemple les réhabilitations d'adduction par plusieurs partenaires) en dehors du fait qu'elles ne ciblent pas les mêmes provinces au mêmes moments. La mission recommande que cette distinction apparaisse plus explicitement au niveau du plan global de manière à éviter une confusion entre ces 2 programmes et à mieux définir leurs complémentarités. Cette distinction pourrait par exemple, faire intervenir un budget plafond pouvant être consacré à la réhabilitation d'une adduction financée par ECHO au delà duquel, la réhabilitation serait du ressort du PREBU.

4.1.3 LRRD

Dans les plans globaux 2000 et 2001, ECHO met l'accent sur le caractère « aide humanitaire élargie » de son programme. Ceci pour permettre une reprise rapide de l'aide structurelle sur de bonnes bases. Dans le PG 2000, cet aspect n'apparaît pas vraiment dans le programme d'eau et assainissement, les objectifs et les activités décrites s'apparentent davantage à l'urgence qu'à la post-urgence. Les bénéficiaires sont les déplacés et les communautés avoisinantes affectées directement par les déplacés.

Dans le PG 2001, le caractère élargi de l'aide humanitaire apparaît plus explicitement à travers des actions comme l'appui aux autorités locales et l'approche intégrée eau et assainissement. De plus les zones bénéficiaires sont étendues aux zones dites « déficitaires », c'est à dire à priori aux zones qui pourraient faire ultérieurement, l'objet d'un programme de développement prioritaire.

Commentaires et recommandations : Depuis 1993, ECHO est présent au Burundi et la reprise des programmes de développement se fait attendre en raison de la persistance de la crise. Toutefois, le PREBU a démarré ses activités en mai 2000 dans les provinces de Kirundo, Ngozi et Kayanza. Dans un second temps, ses activités devraient être étendues dans 7 provinces dans lesquelles ECHO est présent, et par la suite à l'ensemble du pays. Les activités du PREBU comportent un volet eau et assainissement. La transition entre ces deux programmes mériterait d'être abordée de manière plus explicite dans le plan global.

4.2 Analyse de la mise en œuvre des programmes eau et assainissement

Pertinence

Dans la plupart des cas, les bénéficiaires sont facilement identifiés. Il s'agit des personnes installées dans les sites de déplacés ou des déplacés retournés chez eux. Il s'agit également des écoliers ainsi que des personnes qui fréquentent les centres de santé.

Les provinces ciblées sont celles qui sont le plus touchées par l'insécurité, les déplacés et les réfugiés. Cependant, ECHO est présent dans une province qui ne présente aucune de ses caractéristiques. Il s'agit de la province de Mwaro.

Par contre, si les conditions de sécurité le permettent, il serait souhaitable qu'ECHO puisse être présent dans les provinces du sud-est du pays (Rutana et Makamba) qui sont des provinces d'où proviennent un pourcentage important de réfugiés et où l'on compte un très grand nombre de déplacés. De plus ces provinces connaissent des problèmes d'approvisionnement en eau importants (plaine du Mosso).

Dans les sites de déplacés, l'identification des besoins en matière d'eau et assainissement ne pose pas de problème dans une première phase d'intervention, qualifiée d'urgence. Il s'agit de fournir de l'eau en quantité minimale suffisante et de construire un nombre minimal de latrines communautaires. Un programme de sensibilisation à l'hygiène vient compléter ces deux actions.

Dans une deuxième phase, ces actions doivent être modifiées et complétées pour ne plus uniquement viser un objectif quantitatif, mais qualitatif. La sensibilisation devient une action essentielle. Beaucoup de partenaires l'ont compris et les résultats sont souvent à la hauteur de l'effort fourni dans ce domaine. Cependant, un partenaire actif depuis plusieurs années dans des sites de déplacés n'a pas revu sa stratégie en matière d'assainissement. Les latrines de type communautaires sont en nombre insuffisant. Des latrines conventionnelles et même des champs de défécations subsistent aux alentours du site.

Pour déterminer les besoins en dehors des sites de déplacés, la plupart des partenaires réalisent une enquête de terrain auprès des ménages, puis se rendent sur le terrain pour confronter les résultats de l'enquête avec la réalité. Ceci leur permet de cibler des actions prioritaires. Ensuite, les autorités sont consultées et donnent leur avis.

Les partenaires ne se réfèrent pas systématiquement à des études pour identifier les besoins. Or ces études existent mais sont méconnues des ONG, comme l'enquête **nationale sur la couverture en eau potable et assainissement (DGHER juin 1999)** ou encore l'**identification des besoins en hygiène, eau et assainissement dans les sites de sinistrés. (UNICEF Burundi ; janvier 2001)** etc.

Les techniques mises en œuvre par les partenaires sont celles utilisées dans le pays. Les équipes locales sont globalement compétentes et les partenaires se réfèrent souvent à la DGHER pour disposer d'informations techniques. L'expert a relevé un cas où la technique proposée et acceptée par ECHO n'était pas adéquate pour répondre au problème. Il s'agissait de la mise en place des systèmes de collecte d'eau de pluie pour des habitations privées dans une province où les ressources en eau sont plutôt limitées (Muyinga). Il n'était pas possible pour le partenaire de ne cibler que quelques ménages bénéficiaires dans une zone où les besoins sont généralisés. Le partenaire a dû revoir sa stratégie avant de pouvoir commencer son programme pour ne plus cibler que des lieux publics comme des écoles.

Il est souhaitable que les lieux publics comme les écoles, les centres de santé continuent à être ciblés prioritairement. D'autant que ces lieux publics servent dans certains cas de lieux de rassemblement en cas d'insécurité. Il convient donc de renforcer les actions dans ces lieux.

Concernant l'approvisionnement en eau, les actions consistent presque toujours en l'aménagement de sources ou la réhabilitation d'infrastructures existantes avec d'éventuelles extensions de réseaux gravitaires. Toutefois, la mission a rencontré un cas d'un partenaire qui, parmi d'autres activités, réalise plusieurs études d'exécution de réseaux gravitaires de grande importance. La phase d'exécution des travaux n'est pas prévue dans la proposition de financement et fera l'objet d'une autre demande de financement. Si à priori, le professionnalisme du partenaire n'est pas à mettre en doute, on peut s'interroger sur la pertinence du financement de ces études par ECHO. D'autre part, le financement de ce type d'activités par un partenaire qui s'apparente davantage à un bureau d'étude constitue une concurrence déloyale aux entreprises privées.

Efficacité (effectiveness)

L'efficacité du volet eau et assainissement peut être abordée selon deux aspects différents ; l'aspect quantitatif et l'aspect qualitatif.

Du point de vue quantitatif, les programmes d'eau et assainissement ont permis d'augmenter sensiblement la quantité d'eau disponible au niveau des sources et des adductions gravitaires ainsi que le nombre de latrines dans les sites de déplacés et dans des lieux publics tels que les écoles. Habituellement, pour déterminer la quantité d'eau de boisson disponible, on calcule le **taux de**

desserte¹³ et la **dotation**¹⁴. Ces calculs peuvent être faits de différentes manières et selon la méthode utilisée, les résultats obtenus afficheront des valeurs très différentes. Nous avons constaté que tous les partenaires n'utilisent pas les mêmes méthodes de calcul et donc qu'il est hasardeux de vouloir comparer les résultats entre eux.

Du point de vue qualitatif, les résultats obtenus sont globalement très discutables, et ce pour deux raisons essentielles :

- Les infrastructures réhabilitées sont très rapidement dégradées (robinets cassés, zones de captages mal entretenues (cf. ANNEXE 8 photo 2), latrines abîmées...). Les partenaires mettent en place des comités chargés d'assurer la maintenance des points d'eau. La liste des membres de ces Comités de Point d'Eau est ensuite remise aux Régies Communales de l'Eau. Mais cette stratégie n'est pas suffisante car dans les faits, l'entretien des infrastructures n'est pas assuré. Cet aspect sera développé ultérieurement dans la partie consacrée à la pérennité.
- Il y a peu de suivi qualitatif de l'eau ainsi qu'un manque de stratégie pour contrer la présence de contaminations dans l'eau. Des analyses d'eau sont parfois réalisées ponctuellement par certains partenaires, mais la présence de coliformes fécaux dans l'eau ne suscite que très rarement une réaction systématique (attention apportée à la protection du captage ou éventuellement réfection du captage). Peu de partenaires semblent conscients du caractère fondamental de cet aspect qualitatif. Trop souvent, la simple réfection du captage signifie que l'eau desservie est potable.

Dans le cadre des activités de lutte anti-vectorielle contre le paludisme, un partenaire mène des actions de pulvérisation intra-domiciliaire à la deltaméthrine. Il s'agit d'une action ponctuelle dans le temps (une seule pulvérisation prévue) et ne pouvant concerner qu'un nombre limité d'habitations. C'est une opération très coûteuse dont l'efficacité n'est pas convaincante sauf éventuellement pour faire face à une épidémie dans un milieu à très forte concentration humaine. Une approche intégrée visant un assainissement global de l'environnement autour des habitations permettrait d'obtenir à moindres coûts un impact plus durable contre le paludisme.

Efficiency (efficiency)

Capacité opérationnelle des partenaires

Au Burundi, jusqu'au commencement de la crise, le secteur de l'eau était très dynamique. Il est donc relativement aisé pour les partenaires de recruter du personnel local compétent. La qualité des ouvrages est globalement bonne avec toutefois quelques remarques:

- Excepté certains cas rares (cf. ANNEXE 8 photo 3), les captages ne sont pas suffisamment protégés. Plus de 40% de la superficie du Burundi présente une sensibilité élevée à la pollution physico-chimique et bactériologique¹⁵. Pour une source approvisionnant quelques familles, une zone de protection ayant un rayon de 25 à 50 mètres, selon les cas, est recommandée. La protection des captages doit être étudiée au cas par cas. Une **zone de protection immédiate** concerne un rayon de 15 mètres autour et en amont de la base du captage. On considère qu'une épaisseur de 3 mètres au-dessus des drains est suffisante pour assurer une protection contre les intrusions d'origine biologique, à condition qu'une zone herbeuse soit maintenue au dessus du site, à l'exclusion de tout arbuste. Au delà de cette zone de protection immédiate, on établira une **zone de protection rapprochée** dont la limite doit être définie au cas par cas. Cette zone sera clôturée et exempte de toute végétation arborée. Un couvert herbeux sera implanté. On veillera également à la protection des sites contre l'érosion par les thalwegs et canaliser si nécessaire le ruisseau pour éviter qu'il ne creuse dans le toit de la nappe. Il est également important de protéger

¹³ Taux de desserte : pourcentage de la population desservie en eau de boisson

¹⁴ Dotation : nombre de litres réellement disponibles par personne et par jour

¹⁵ Plan Directeur National de l'Eau, Rapport de synthèse (version provisoire). Ministère National de l'Eau et des Mines, Direction Générale de l'Eau et de l'Energie ; juillet 1997

le captage des eaux de ruissellement en aménageant des fossés enherbés pour dévier ces eaux, mais ces fossés ne sont admis qu'en terrain peu perméable car ils favoriseraient le ruissellement des eaux vers le captage. Les sentiers d'accès aux sites de captages doivent passer sous le site et y parvenir par le bas.

La plupart du temps, l'expert a constaté que les zones de captages ne sont pas toujours protégées et que lorsqu'ils le sont, ce n'est que par une clôture dans un rayon de quelques mètres. Les analyses bactériologiques réalisées par certains partenaires attestent trop souvent de la présence de coliformes fécaux dans les eaux des sources et donc de l'existence d'une contamination d'origine fécale. Il n'y a pas réelle prise de conscience tant de la part des partenaires de l'importance de la protection des captages que de la part des usagers des risques encourus par la consommation d'une eau polluée.

- La qualité des ouvrages n'est pas uniforme et certains partenaires font preuve d'un manque d'expertise et d'expérience. Ceci se traduit par des sources mal aménagées qui risquent de se détériorer rapidement, des latrines ventilées mal conçues etc.

Capacité d'absorption

La capacité d'absorption est un aspect essentiel à considérer puisque les difficultés en matière d'approvisionnement en eau potable que connaît actuellement le Burundi résultent essentiellement d'un problème de maintenance des infrastructures. Actuellement les partenaires focalisent leurs activités sur la réhabilitation de ces infrastructures, mais on peut se demander si les Régies Communales des Eaux ont la capacité pour assurer leur maintenance. Il serait hautement souhaitable que les partenaires appuient les Régies Communales des Eaux dans les communes concernées par leurs interventions.

Actions de sensibilisation

Le volet sensibilisation constitue un aspect essentiel des activités liées à l'eau et l'assainissement. Certains partenaires mettent parfaitement à profit les techniques de communication locales comme, la musique (tambour, chants), la danse pour faire passer leurs messages (cf. ANNEXE 8 photo 4). Une approche particulièrement intéressante est celle d'un partenaire qui utilise une approche de type intégrée en développant des activités de formation, des activités sportives et culturelles dans les sites et profite de ses activités pour faire passer des messages de sensibilisation.. Les boîtes à image de la DGHER sont parfois utilisées, ou encore des T-shirts portant des messages de sensibilisation.

L'UNICEF par le biais du Programme d'Eau et Assainissement appuie le Département Hygiène du Ministère de la Santé et en particulier les Techniciens de Promotion de Santé. Ceux-ci sont chargés d'encadrer des agents sanitaires qui sont désignés au niveau de chaque colline. Leur rôle est d'assurer une sensibilisation de proximité. Au niveau des sites de déplacés et des écoles, ce sont des comités d'hygiène qui assurent ce rôle. Ils jouent également un rôle pour identifier les besoins.

Plusieurs partenaires ont mis en œuvre de vastes programmes de construction de latrines familiales. L'approche est toujours la même : le bénéficiaire est responsable du creusement de la fosse, le partenaire fournit une dalle qui, dans les sites de déplacés, est le plus souvent construite avec des planches, et le bénéficiaire construit la superstructure en utilisant éventuellement un morceau de bâche plastique qui lui est fourni pour faire la toiture. Dans les collines, les partenaires fournissent plutôt des dalles en béton. Un partenaire a distribué un type de dalle en béton légère dans les sites, ce qui permet aux déplacés de récupérer celle-ci lorsqu'ils retournent chez eux. Lors de son passage dans les collines, l'expert a pu constater le succès de ce type de programme qui contribue grandement à améliorer les conditions d'hygiène familiales.

Certains partenaires mènent des campagnes de sensibilisation pour améliorer l'environnement direct aux alentours des maisons, notamment dans le cadre de la lutte contre le paludisme. Souvent dans le voisinage immédiat des habitations, on trouve des zones humides qui sont même dans certains cas

aménagées volontairement (fosse à cochon) et qui servent de réservoirs pour la propagation du paludisme.

Coordination

Le Bureau pour la Coordination des Affaires Humanitaires (OCHA) rassemble, analyse et dissémine les informations, assure un rôle de plaidoirie et de mobilisation des ressources. Il est également en charge de la prévention et du suivi des crises.

OCHA publie régulièrement un bulletin d'informations « Humanitarian Situation Briefing Kit » qui compile des informations relatives à l'évolution de la sécurité, aux activités des ONG internationales dans le pays, à l'évolution des sites de déplacés etc.

Chaque semaine un groupe de contact réunit tous les intervenants humanitaires.

OCHA assure également la coordination au niveau provincial et sectoriel :

- Au niveau de chaque province sont organisés des points focaux rassemblant par secteur les différents intervenants ainsi que les autorités, souvent représentées par le Gouverneur. Dans chaque province, un intervenant est désigné comme **point focal**, responsable de l'organisation de réunions régulières. L'objectif de ses réunions est de présenter toutes les actions en cours ou en voie d'exécution afin que les partenaires puissent s'assurer de la complémentarité de leurs actions et que les autorités puissent émettre un avis par rapport à ces actions. La collaboration avec les autorités se passe bien dans l'ensemble, sauf dans certaines provinces où le Gouverneur impose ses priorités et ne reconnaît pas les actions des partenaires caractérisées de trop « urgentistes ».
- Au niveau national, un **chef de file** est désigné pour coordonner chaque secteur. Dans le cas de l'eau et l'assainissement, il s'agit de l'UNICEF. Des réunions de coordinations bimestrielles sont organisées avec les différents intervenants nationaux et internationaux du secteur et des représentants des ministères et des administrations concernés.

Ces réunions ont pour objectifs :

- D'élaborer un plan global d'intervention annuel qui décrit l'ensemble des activités prévues par province,
- D'éviter des chevauchements, des gaspillages des moyens et d'énergies
- De répartir les actions de manière équitable selon les besoins sur tout le territoire national
- De constituer une base de données exploitables par les intervenants présents et futurs.

Certaines faiblesses sont apparues au niveau de la coordination sectorielle ; les ONG ne participent pas systématiquement aux réunions de coordination bimestrielles organisées par le chef de file (manque de motivation ?) et la diffusion de l'information pourrait être améliorée.

Flexibilité

Au Burundi, la volatilité de la situation requiert de la part d'ECHO et de ses partenaires de pouvoir faire preuve d'une grande flexibilité. Durant l'année 2000, de nombreux sites de regroupés ont été démantelés, ce qui a nécessité une réorientation rapide des programmes. Les ONG ont accompagné les déplacés vers leurs collines d'origine en réhabilitant leurs points d'eau et en mettant en œuvre des programmes de construction de latrines familiales.

En cas d'intensification soudaine de la crise, ECHO dispose d'une réserve financière ainsi que de la possibilité de débloquer rapidement des fonds d'urgence.

Certaines partenaires disposent d'une réserve de capacité opérationnelle disponible en cas de nécessité. L'existence de points focaux dans les différentes provinces devrait permettre d'organiser une réponse rapide face à l'émergence soudaine d'un changement de situation.

Analyse coût efficacité

L'analyse du coût-efficacité est compliquée par le fait que les programmes couvrent plusieurs secteurs et donc qu'il est difficile d'isoler les coûts des seules actions d'eau & assainissement. Par ailleurs, tous les partenaires ne présentent pas leurs budgets détaillés de la même manière. Certains partenaires précisent les coûts unitaires par infrastructure tandis que d'autres donnent des coûts unitaires par matériaux. Les données sont synthétisées dans les tableaux en annexe (cf. ANNEXE 7)

D'autre part, il faut être très prudent avant de tirer des conclusions car les coûts des réhabilitations sont tributaires de facteurs tels que l'état des infrastructures, la difficulté d'accès etc.

Toutefois certaines remarques peuvent être formulées :

- Un des partenaires a mis en œuvre un programme particulièrement coûteux de système de collecte d'eau de pluie. Le nombre de bénéficiaire n'est que de 5400 pour un budget total s'élevant à 205.000 €. Il est vrai que ce budget couvre également une enquête nutritionnelle mais le coût par bénéficiaire reste toutefois excessif.
- Pour les partenaires qui précisent les coûts unitaires, il apparaît des différences importantes. Ainsi, les coûts unitaires pour l'aménagement des sources varient entre 200 € et 767 €. Un tel écart mériterait d'être justifié (coût du transport, difficultés d'accès etc.).

Impact

Les activités d'ECHO dans le secteur de l'eau et l'assainissement ont été réparties dans les provinces de Bubanza, Bururi, (PG 2000/2001), Muramvya, Mwaro, Bujumbura rural, Ruyigi, Muyinga et Karuzi (PG 2001), soit 8 provinces sur un total de 16. Elles ont permis d'atteindre près de 900.000 bénéficiaires grâce à la réhabilitation de 46 réseaux d'adduction d'eau, l'aménagement de plus de 450 sources, la distribution de quelques 12.800 dalles pour latrines familiales, la construction de 98 blocs de latrines. A cela, il faut ajouter les actions de sensibilisation, la formation de près de 500 comités de points d'eau et de nombreux comités d'hygiène (cf. ANNEXE 7).

L'évaluation de l'impact d'un programme d'eau et assainissement peut se faire en utilisant des indicateurs purement quantitatifs tels que le nombre de litres par personne et par jour (dotation) et le nombre de personnes par latrines. Concernant les dotations, il faut être très prudent puisque selon la méthode de calcul utilisée, les résultats obtenus varieront considérablement. D'autre part, la dotation est un chiffre qui peut donner une mauvaise représentation de la réalité. En effet, l'eau peut être disponible en quantité au point d'eau tout en n'étant pas utilisée en suffisance par les populations, par exemple à cause d'un manque de récipients ou de la difficulté d'accès. Pour évaluer l'impact direct, il faudrait disposer de données concernant l'évolution des consommations réelles des ménages. Ces données ne sont malheureusement pas disponibles actuellement, sauf chez un partenaire qui l'utilise pour ses évaluations.

Concernant l'assainissement, l'impact des programmes de latrines individuelles apparaît clairement quand on compare les latrines traditionnelles et les latrines dites améliorées (dalle en béton). De même, la construction de latrines dans les lieux publics améliore considérablement l'hygiène. Certaines ONG ont doté les latrines des écoles de petits systèmes de captage d'eau de pluie qui permettent de se laver les mains.

Toutefois dans certains sites de déplacés, les latrines sont construites en nombre largement insuffisant et les conditions d'hygiène restent déplorables malgré plusieurs années de présence du partenaire dans le site.

L'impact indirect des programmes d'eau et assainissement doit pouvoir se refléter sur la santé des populations ciblées. Un partenaire a utilisé cet indicateur pour estimer l'impact de son programme, mais le suivi de la santé des populations bénéficiaires ne portaient pas sur une période suffisamment longue et donc représentative. Sur base de ces résultats, il serait hasardeux de vouloir tirer des conclusions qui risqueraient de ne pas tenir compte d'une série de facteurs, comme des phénomènes saisonniers (p.e. paludisme). Actuellement, aucune donnée fiable n'est disponible pour évaluer l'impact sur la santé des bénéficiaires.

D'autre part, le manque de centralisation des données notamment concernant les sites de déplacés ne permet pas d'avoir une image précise de l'impact du programme eau et assainissement.

L'impact à plus long terme est directement lié à l'efficacité des programmes de sensibilisation ainsi qu'aux mécanismes mis en place pour assurer la pérennité des actions (voir plus loin).

Pérennité/LRRD

Les activités dans le secteur de l'eau sont essentiellement des activités de réhabilitation d'adduction gravitaires et des aménagements de sources. Le pourcentage élevé d'infrastructures d'approvisionnement en eau en mauvais état (plus de 40%) atteste de l'importance de la mise en place d'un système de maintenance opérationnel.

Les visites de terrain ont révélé que ce problème de maintenance est toujours d'actualité et que des infrastructures récemment réhabilitées se dégradent rapidement. Il s'agit surtout des robinets des bornes fontaines qui cassent et doivent être remplacés régulièrement. Sans la mise en place d'un système de maintenance, l'impact à moyen terme des réhabilitations financées par ECHO risque d'être fortement compromis.

L'institution concernée (la DGHER) en est consciente et est actuellement en train de diffuser les nouveaux statuts juridiques ainsi qu'un nouveau règlement d'ordre intérieur qui doteront les Régies Communales des Eaux (RCE) d'une personnalité juridique sous forme d'Association Sans But Lucratif. Ces RCE sont chargées de percevoir un montant forfaitaire auprès des ménages utilisateurs de points d'eau aménagés et d'assurer avec cet argent la maintenance et la construction de nouveaux points d'eau. Le fontainier est rémunéré par la RCE. Des Comités de Points d'Eau sont mis en place et servent de relais entre les usagers et les RCE. La DGHER détache un encadreur des RCE par province. Ceux-ci seront déjà en place dans 6 provinces d'ici fin décembre 2000 et dans le reste du pays d'ici fin 2002.

Pour ce qui est des actions d'assainissement, la pérennité ne peut être assurée que par une action de sensibilisation. La plupart des partenaires en sont conscients et accordent une grande importance à ce volet. Des comités d'hygiène sont mis en place dans les sites de déplacés ou dans les écoles qui assurent la diffusion des messages de sensibilisation

Au vu de l'incertitude actuelle qui prévaut au Burundi, la reprise des programmes de coopération structurelle reste incertaine. Le PREBU a dans ses activités, un volet eau. Ce programme ne diffère pas réellement des actions financées par ECHO. Il s'agit d'un programme de réhabilitation d'infrastructures qui opère de façon décentralisée dans les provinces où la sécurité est stabilisée depuis un certain laps de temps. Actuellement il s'agit des provinces de Kirundo, Ngozi et Kayanza. La réhabilitation d'adductions et l'aménagement de petites sources font partie du programme du PREBU., mais ne constituent pas une priorité.

Les programmes futurs (8^{ème} FED) dans le domaine de l'eau et l'assainissement ne sont pas encore arrêtés. Dans le domaine de l'eau, il pourrait s'agir de la mise à jour et de la finalisation d'une étude d'identification des ressources en eau à travers tout le pays. Cette étude pourrait ensuite déboucher sur une proposition de financement. Ou il pourrait s'agir de renforcer le PREBU.

La relève des programmes d'eau et assainissement ne devraient pas poser de problèmes, car les activités de développement seront nécessairement complémentaires à celles-ci. Toutefois, le lien avec les programmes de développement sera d'autant plus aisé que l'approche participative des communautés bénéficiaires aura été favorisée dans les programmes de post-urgences.

5 ASPECTS TRANSVERSAUX

5.1 Aspect genre

Dans la société burundaise, ce sont les femmes ou les enfants qui ont la charge de ramener l'eau dans le ménage. Ce sont également elles qui lavent le linge aux abords des points d'eau et qui s'occupent des enfants. Elles sont donc directement concernées par les programmes d'eau et assainissement.

Il est donc très important que les femmes soient bien représentées dans les comités de points d'eau et des comités d'hygiène. Les partenaires l'ont bien compris et ont bien intégré cet aspect genre dans leurs programmes.

5.2 Environnement

Avec une pluviosité moyenne de 1274 mm par an relativement bien étalée sur 9 mois de l'année, des nombreuses sources totalisant un débit de 6.600 m³ par seconde et la présence de 3 lacs importants dont le lac Tanganyika, utilisé pour l'approvisionnement en eau de Bujumbura, le Burundi dispose de ressources en eau relativement abondantes par rapport à d'autres pays africains. Toutefois, les disponibilités en eau varient considérablement entre les régions.

Au Burundi, 42% de la superficie accuse une sensibilité élevée à la pollution. Cette sensibilité est liée à la nature du sous-sol. Vu la pression anthropique importante sur la quasi-totalité du territoire, l'adoption de comportements visant à protéger les eaux souterraines s'impose comme une priorité à intégrer dans tous les programmes dans le secteur de l'eau.

5.3 Visibilité

Les contrats avec ECHO imposent que les partenaires montrent visiblement que les actions ont été financées par ECHO. Dans la majorité des cas, les partenaires ONG se plient de bonne grâce à cette requête, et le logo de ECHO est visible sur des pancartes et une partie des voitures des organisations. Ce besoin de visibilité ne semble pas être contractuellement obligatoire pour les agences des Nations Unies.

L'impact réel de ces efforts de visibilité de la part de ECHO est très relatif. Au niveau des ouvrages (sources, réservoirs etc.), les partenaires font rarement l'effort d'inscrire dans le ciment que le financement provient d'ECHO. Les inscriptions sont le plus souvent vouées à disparaître rapidement.

6 CONCLUSIONS SUR LES PLANS GLOBAUX

Au Burundi, l'approvisionnement en eau en milieu rural assure un taux de desserte brut de 70%, mais comme beaucoup d'infrastructures sont en mauvais état, le taux de desserte net n'est que de 42 %. Les sources aménagées et les adductions gravitaires sont les infrastructures les plus répandues. La situation globale du pays ne diffère pas beaucoup de celle qui prévalait avant la crise tant dans le secteur de l'eau que de l'assainissement.

Toutefois, l'existence de quelques 212 sites totalisant quelques 380.000 déplacés à travers le pays, a engendré des situations à hauts risques (manque d'eau et de latrines) auxquels ECHO a répondu à travers les Plans Globaux 2000 et 2001.

Les programmes mis en œuvre comportaient essentiellement des actions d'aménagement de sources, de réhabilitation d'adduction gravitaires, de construction de blocs de latrines communautaires, ainsi que de latrines familiales, des campagnes de sensibilisation à l'hygiène et de formation de comités de point d'eau ainsi que des actions de lutte anti-vectorielle contre le paludisme.

Suite au démantèlement d'une partie de sites de déplacés et afin de préparer un éventuel retour des réfugiés, ECHO a élargi son aide aux personnes vulnérables (ex-déplacé, ex-réfugiés...).

L'impact de ces actions peut être qualifié de globalement positif.

Certains aspects se distinguent de manière positive comme :

- La compétence technique et le savoir-faire des équipes locales
- La grande qualité des activités de sensibilisation de certains partenaires
- La flexibilité et la capacité de réajustement des programmes d'ECHO et de ses partenaires en fonction de l'évolution du contexte
- La qualité globale des travaux de réhabilitation ou de construction d'infrastructures.

Toutefois, certaines défaillances se sont révélées comme:

- La faiblesse ou même l'absence de mécanismes pour assurer la maintenance des infrastructures d'approvisionnement en eau
- L'absence d'une centralisation et d'une mise à jour régulière des données concernant les sites de déplacés ainsi que d'une méthode commune pour calculer les taux de desserte et les dotations
- Le peu d'importance accordée à la qualité de l'eau et à la protection des zones de captages
- Le manque de stratégie de certains partenaires que ce soit dans leurs programmes d'assainissement pour certains ou dans leurs campagnes de lutte anti-vectorielle pour d'autres.
- Le manque de finitions des ouvrages de certains partenaires
- Le coût trop élevé de certains programmes

7 RECOMMANDATIONS

La mission recommande qu'ECHO renforce sa présence à l'est et au sud du pays en particulier dans les provinces de Cankuzo, Ruyigi, Rutana et Makamba, du moins si les conditions de sécurité le permettent. Les lieux publics auprès desquels les populations se regroupent en cas d'insécurité doivent continuer à être ciblés prioritairement. En dehors des zones affectées par les déplacés, des zones prioritaires devraient être définies avec précision sur base d'une compilation des études disponibles. Il faut être vigilant à ne pas créer une concurrence déloyale vis à vis des sociétés privées œuvrant dans le domaine de l'eau et l'assainissement.

Tous les partenaires devraient utiliser la même méthode de calcul pour les taux de desserte et les dotations (par exemple la méthode utilisée par le chef de file). Ceci faciliterait la comparaison des données au sein d'une banque de données centralisée. D'autre part, il serait souhaitable que tous les partenaires appliquent une méthodologie commune pour le suivi qualitatif de l'eau et une stratégie commune face à la présence de contaminants dans l'eau.

Le volet sensibilisation mériterait d'être renforcé que ce soit pour améliorer l'environnement et l'hygiène autour des maisons ou pour la prise en charge de la propreté et de la maintenance des points d'eau et des zones de captages.

Pour renforcer la coordination sectorielle, la mission recommande la mise en place d'ateliers de réflexions thématiques avec tous les intervenants sur des thèmes comme :

- La définition des zones prioritaires d'intervention (définition de zones à risques) sur base d'une compilation des études disponibles, des données sanitaires, de l'évolution de la sécurité dans le pays etc.
- La mise en place d'une base de donnée centralisée concernant les besoins en hygiène, eau et assainissement dans les sites de sinistrés
- L'adoption d'une politique commune en matière de protection des zones de captage et de surveillance de la qualité des eaux
- L'adoption d'une politique commune concernant la perception de charges forfaitaires pour les utilisateurs des points d'eau et l'appui aux Régies Communales des Eaux.
- Etc.

La création d'une base de données régulièrement mise à jour constituerait un outil précieux pour estimer l'impact global des programmes.

Les partenaires qui opèrent dans le domaine de l'eau doivent revoir leur stratégie. Il ne s'agit plus de réhabiliter et de constituer des points d'eau dont les listes sont ensuite remises aux RCE, mais il faut commencer par un travail de sensibilisation auprès des bénéficiaires pour que ceux-ci prennent conscience que le point d'eau qui sera réhabilité sera le leur, que de sa maintenance dépend leur santé (entretien des zones de captage) et qu'il est normal qu'ils participent financièrement aux frais de maintenance. Parallèlement, un soutien aux RCE serait souhaitable, sous forme par exemple de la fourniture d'un kit d'outillage pour le fontainier ou de la fourniture d'un fonds de stock qui permettra d'amorcer les activités de maintenance.

Pour la lutte anti-vectorielle contre le paludisme, une approche environnementale doit être privilégiée par rapport à un programme vertical de pulvérisation, sauf cas de force majeure ou en tant que composante de programmes et de modes d'actions **nationaux**. Selon les espèces de moustiques présentes, les actions environnementales doivent être adaptées (p. e. certaines larves préfèrent le soleil, d'autres préfèrent l'ombre). Toutefois, il est indispensable d'éliminer tous les points d'eaux stagnantes (lieux de reproduction) autour de la maison et pour ceux qui doivent être maintenus, de limiter leur

taille et de rendre les pentes des bords aussi raides que possible. La vitesse d'écoulement des eaux doit être augmentée autant que possible.

Il serait souhaitable de définir clairement dans le Plan Global la complémentarité entre ECHO et le PREBU dans le secteur de l'eau.

8 ENSEIGNEMENTS

Le Burundi peut être actuellement vu comme une mosaïque fluide constituée de zones d'insécurité permanente où les populations se voient contraintes à vivre dans des sites de déplacés, de zones où l'insécurité est chronique et dans lesquelles les programmes de développement ne peuvent démarrer et enfin des zones stabilisées dans lesquelles la paix semble s'être bien installée.

Les programmes d'ECHO permettent de répondre aux besoins essentiels des personnes vivant en dehors de ces zones de paix et contribuent de manière significative à améliorer un tant soit peu leurs conditions de vie.

Dans un contexte mouvant comme celui du Burundi, ECHO et ses partenaires font preuve d'une grande flexibilité et d'une grande capacité d'adaptation, qualités indispensables pour répondre à des besoins d'urgence. Toutefois, la qualité des actions doit également constituer une priorité, sans quoi leurs impacts risquent d'être limités.

ANNEXES

- 1. Termes de référence**
- 2. Abréviations**
- 3. Carte des régions couvertes par les opérations d'eau et assainissement financées sous les Plans Globaux 2000/2001**
- 4. Listes des personnes interviewées et des sites visités**
- 5. Liste des documents consultés**
- 6. Eléments de comparaison du secteur Eau & Assainissement entre 1991 et 1999**
- 7. Tableau récapitulatif des programmes d'eau & assainissement (PG 2000/2001)**
- 8. Photos**

ANNEXE 1 : TERMES DE REFERENCE

TERMS OF REFERENCE for the evaluation of ECHO's Global Humanitarian Plans in
Burundi - **Contract n°: ECHO/EVA/210/2001/01012**

Firm: **TRANSTEC S.A.**

Name of consultants : **Michel Leblanc
Xavier Detienne
Olivier Barthès**

Introduction

a. Context of the humanitarian crisis:

Since Burundi became independent on 1 July 1962, it has experienced periods of calm alternating with violent clashes which have caused the death of several hundred thousand people and the internal displacement of 850 000 others and forced 570 000 people to take refuge in the neighbouring countries. At the same time, the country's humanitarian, social and economic situation has declined dramatically.

The country is currently facing a deep crisis since the assassination, in 1993, of President Melchior Ndadaye. In 1996 when Major Buyoya took the power by force, the international community, after suspending structural aid, imposed severe economic sanctions on Burundi. These were finally lifted in January 1999.

The same year, the Arusha Commission was set up to initiate reconciliation and the restoration of peace in Burundi. The crisis in the summer of 1999, exacerbated by the war in the Democratic Republic of the Congo (DRC), resulted, however, in a new flare-up of the armed clashes in Burundi. The Burundian Government decided then to regroup 350 000 people in camps in order to remove support for the rebels.

In November 1999, Nelson Mandela became chairman of the Arusha Commission, and on 28 August 2000, the Peace Agreement was signed by the majority of the Burundian political parties except the two main rebels groups, FNL and CNDD-FDD.

However, the agreement did not solve essential points such as the cease-fire, the composition of the transitional government, the reform of justice, administration and the armed forces, demobilisation and reintegration of ex-combatants. Further negotiations between the parties are on going and an Implementation Monitoring Committee (IMC) of the Agreement has been set up. However, for the time being, the Peace process is in deadlock, as the parties cannot find an agreement on the leaders of the transitional government and on the timing of the cease-fire.

b. Humanitarian situation:

Internal rivalry and clashes between opposing groups have caused the death of hundreds of thousands of people, disrupted the social structure and the population's humanitarian situation and rendered the country's administrative structures ineffective, with disastrous effects for the social and health infrastructure. This state of affairs has made the country very unsafe. It is therefore difficult for people to carry out their daily activities, particularly in the cultivation of basic food crops, so that in most cases they are unable to provide for themselves. The dangerous conditions have in many cases been a serious obstacle to the provision of humanitarian aid. At present, 13.7% of Burundi's population (6 700 000 inhabitants) is displaced, either scattered within the country's borders or having taken refuge abroad.

c. **ECHO's response:**

ECHO Objectives and Strategies in the country

ECHO, which has been in Burundi since 1993, provides “extended” humanitarian aid as suggested by the meeting in Ottawa in August 1998 in order to ensure that when the time comes there can be a flexible and sufficiently smooth transition from humanitarian aid to development assistance.

While the global plan for 2000 concentrated on operations targeted at the population regrouped/displaced in the west of the country, events since then, in particular the dismantling of the “regroupment” camps, have required a new focus and approach.

In 2001, ECHO’s activities have, therefore, **three general objectives**: preparation of the areas, and population in those areas, for the possible return of refugees and resettlement of displaced persons; continued support for the population affected through consolidation of current activities; preparation of the resumption of structural aid allocated by DG DEV.

The operational areas targeted remain largely the same as in 2000; support for agriculture/food aid; nutrition; health; water/sanitation; non-food products; protection activities; logistics (aircraft service); large reserves to cope with the possible repatriation of refugees.

The operations in 2001 are covering the same provinces as those assisted in 2000 but they have also been extended to the provinces in the East of the country from where are a large number of refugees originated.

Financial Decisions:

- ECHO/BDI/210/2000/01000 for an amount of 13.78 million € in 2000
- ECHO/BDI/210/2001/01000 for an amount of 20 million € in 2001

d. **Justification and timing of the evaluation**: Evaluation should be undertaken by September 2001 as implementation of the current Global Plan 2001 is now at mid-term and can be assessed. Equally, the programming of any further Global Plan will have to be undertaken during the autumn.

Purposes of the evaluation

Global Objective

To obtain the necessary information to allow ECHO to decide strategies and improve any future actions in Burundi. This should also propose how flexibility of response can be maintained should a large number of refugees return.

Specific Objectives

To have an independent structured evaluation of the results of the Global Plan in **-relevance, impact, effectiveness, efficiency and, if appropriate, sustainability-** and of the way these results have been achieved. The evaluation should contain conclusions and recommendations at both strategy and operational levels.

Desired results

The desired results of the evaluation are:

- To obtain an overall view of the funded actions, showing their intervention logic and their relation to the overall objectives of the Global Plan and to the overall objectives of the Commission in the country. This will require the following:

- an analysis of the strategy and methodology used in the elaboration of the Global Plans.
- an analysis of the coherence, co-ordination and complementarity of the actions implemented under the Global Plans with regard to other actions funded or carried out by other actors or EC instruments, taking into account the ECHO mandate.
- an analysis of a future hand over strategy given that in Burundi it is accepted that ECHO goes beyond the first stage of relief, but that contingency planning should nevertheless be in place for a hand-over to structural aid donors.
- To assess the results and the means employed as compared to the objectives mentioned in 2.2.
- To draw conclusions and make operational recommendations for improvement and strategy.

The consultant will take into account the non-exclusive list of criteria referred to in 2.2. The definition of these criteria and sample questions to be answered regarding each of them is given in annex 2 to these ToR.

The depth in the study of these criteria will depend on the level of implementation of the Global Plans and of the importance given to these by ECHO during the briefing session.

Other cross-cutting issues which may be relevant for the study are:

- Gender;
- Security of aid workers;
- Respect of Human Rights;
- Donor visibility;

Work Plan

The evaluation is divided into 3 phases:

Briefing and Desk Study in Brussels: 3 days maximum

- A **briefing** at ECHO with the responsible staff during which all the documents available for the mission and necessary clarifications will be provided by the operational unit and other services of the Commission.
- **Examination and analysis** of documents. This phase will allow the basis for a careful planning of the activities/visits to be undertaken while in the field.

Field Study: 30 days

- The consultants must work in collaboration with the relevant Commission Delegation, the ECHO correspondent, the ECHO partners, local authorities, international organisations and other donors;
- The consultants should devote **the beginning of the mission** to the area concerned to preliminary and preparatory discussions with the Delegation, the ECHO correspondent and local ECHO partners;
- At **the end of the mission** the consultants should hold a meeting with the Delegation, the correspondent and ECHO partners for observations arising from the evaluation.

Debriefing and submission of reports: 2 days maximum

- The first **draft report** in accordance with the full format given in point 4.2 below shall be submitted by electronic transmission (Word 7.0 format or a more recent version) to ECHO 15 days after the consultant's return from the field.
- A **debriefing** at ECHO of 2 days. The session's starting date will be fixed by ECHO not less than 10 working days after the submission of the first draft reports. Prior to the meeting any substantial comments by the concerned ECHO services will have been transmitted in writing to the consultant by ECHO-Evaluation.
- A **revised text** will be submitted to ECHO, which should mark its agreement within 15 days or request further amendments.
- Submission of the **final report**.

During all this process the independence of the consultants should be respected. Therefore, the inclusion in the final report of the remarks made by ECHO, other EC services, or partners will solely depend on the consultant's judgement.

Reports

The evaluation will result in the drawing up of 4 reports (1 per sector and 1 synthesis report) written in a straight forward manner, in French, of a maximum length of 18 pages including the Executive Summary which should appear at the beginning of the report.

The evaluation report is an extremely important working tool for ECHO. The report format appearing below must, therefore, be strictly adhered to:

- *Cover page*
- title of the evaluation report:
 - “Burundi, Global Plans 2000/2001- Health and Nutrition”;
 - “Burundi, Global Plans 2000/2001- Water & Sanitation”;
 - “Burundi, Global Plans 2000/2001- Food security and Agricultural Production”;
 - “Burundi, Global Plans 2001/2001- Synthesis Report”;
- date of the evaluation;
- name of the consultant;
- Indication that the report has been produced at the request of the European Commission, financed by it and that the comments contained therein reflect the opinions of the consultant only.
- *Table of contents*
- *Executive Summary:*

A tightly-drafted, to-the-point and free-standing Executive Summary is an essential component. It should be short, **no more than two or three pages**. It should focus on the key purpose or issues of the evaluation, outline the main analytical points, and clearly indicate the main conclusions, lessons learned and specific recommendations. Cross-references should be made to the corresponding page or paragraph numbers in the main text. The structure of the Executive Summary must be as follows:

- EVALUATED GLOBAL PLAN
- DATE OF EVALUATION:
- CONSULTANT'S NAME :
- PURPOSE & METHODOLOGY:
- MAIN CONCLUSIONS:
These conclusions should refer to the main evaluation criteria and cross-cutting issues identified by the consultant and set out under point 2 of the ToR.
- RECOMMENDATIONS:
- LESSONS LEARNED:

- *Main body:*
The main body of the report shall elaborate the points listed in the Executive Summary. It would include references to the methodology used for the evaluation and the context of the Global Plan. In particular, for each key conclusion there should be a corresponding recommendation. Recommendations should be as realistic, operational and pragmatic as possible; that is, they should take careful account of the circumstances currently prevailing in the context of the Global Plan, and of the resources available to implement them both locally and in the Commission (**15 pages maximum**)
- Annexes:
 - Terms of Reference;
 - List of persons interviewed and sites visited;
 - Map of the areas covered by the operations financed under the Global Plan;
 - Abbreviations.

All confidential information shall be presented in a separate annex.

Each report shall be drawn up in 20 copies and delivered to ECHO.

The report should be submitted with its computer support (diskette or CD ROM, Word 7.0 format or a more recent version) attached.

Tasks of the consultants

This evaluation is part of a global evaluation that should be carried out by a team of 3 experts with both experience in the humanitarian field and in the evaluation of humanitarian aid. These experts must agree to work in high risk areas. Solid experience in relevant fields of work to the evaluation and in the geographic area where the evaluation takes place is also required. Knowledge of the French language is obligatory.

The team members are responsible for the following sectors:

Mr. Michel LEBLANC: Team leader in charge of the Synthesis report and Food security and Agricultural Production

Mr. Xavier DETIENNE: Water & Sanitation

Mr. Olivier BARTHES: Health and Nutrition

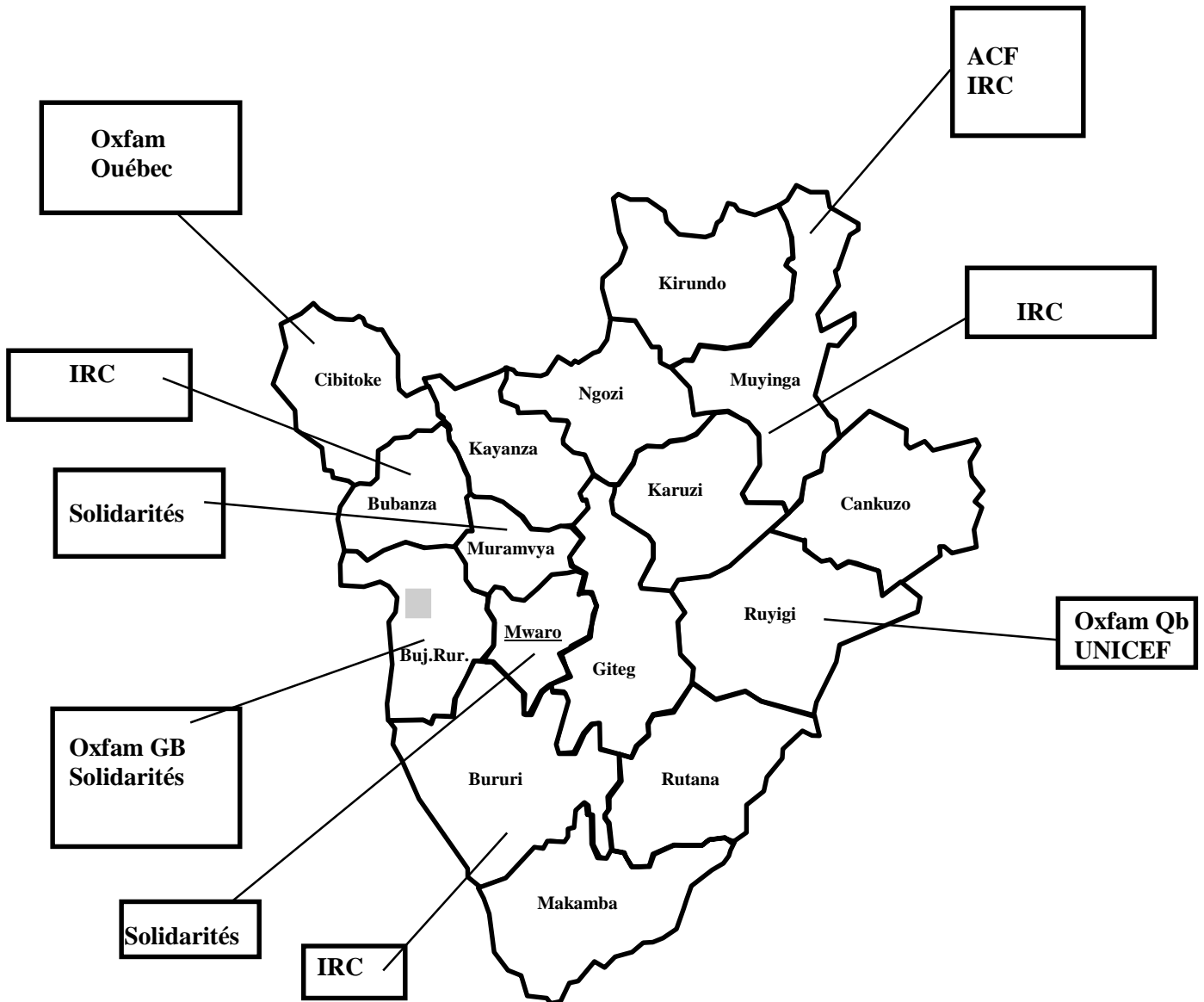
Timetable

The evaluation will last 54 days for Mr. Leblanc, team leader, and 49 days for Mr. Detienne and Mr. Barthès, beginning with the date of signature of the contract by the last party and ending no later than 20/12/2001 with the acceptance of the final reports.

ANNEXE 2 : LISTE DES ABBREVIATIONS

ACF	ONG Action Contre la Faim
DG DEV	Direction Générale pour le Développement
DGHER	Division Générale de l'Hydraulique et de l'Energie Rurale
CE	Commission Européenne
CICR	Comité Internationale de la Croix Rouge
ECHO	Office Humanitaire de la Commission Européenne
FBU	Franc Burundais
FED	Fonds Européen pour le Développement
HCR	Haut Commissariat aux Réfugiés
IRC	ONG International Rescue Committee
LRRD	Linking Relief, Rehabilitation and Development
OCHA	Bureau pour la Coordination des Affaires Humanitaires
ONG	Organisation non-gouvernementale
PG	Plan Global
PREBU	Programme de Réhabilitation du Burundi
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
RCE	Régies Communales des Eaux
UNICEF	Programmes des Nations Unies pour l'Enfance

ANNEXE 3 : CARTE DES RÉGIONS COUVERTES PAR LES OPÉRATIONS D'EAU ET ASSAINISSEMENT FINANCÉES SOUS LES PLAN GLOBAUX 2000/2001



ANNEXE 4 : LISTE DES PERSONNES INTERVIEWEES ET DES SITES VISITES

Nom	Désignation / Organisation/Lieu
24 – 25 Sept	
Commission Européenne Briefing à Bruxelles	
Mme Jacqueline Coëffard	Evaluation Advisor, ECHO Evaluation Unit
M Richard Lewartowski	Administrateur, ECHO
Mme Maïté Orens-Teleki	Gestionnaire, ECHO
Mme Sandra Goffin	Desk Officer Burundi, ECHO
M Frank Minjat	Ex Correspondant ECHO à Bujumbura
M Pascual Perez	Desk Officer Burundi, DG Dev
29 Sept.	
ECHO Briefing à Bujumbura	
Mme Anja Bienert	Correspondant ECHO Burundi
M Samy Cecchin	Correspondant ECHO Burundi
28 Sept – 24 Oct	
Délégation UE à Bujumbura & Bureau ECHO	
M. Geoffrey Rudd	Délégué UE Burundi
M. Olivier Coste	Conseiller économique Délégation UE Burundi
Mme Anja Bienert	Correspondant ECHO Burundi
M Samy Cecchin	Correspondant ECHO Burundi
28 Sept – 24 Octobre,	
Bujumbura Burundi, Autres personnes rencontrées	
Denise D Gordon	Chef de Bureau OCHA
Georg H Charpentier	Coordinateur résident pour les opérations humanitaires
Cyriaque Bariko	Directeur PREBU
Jean-Berchmans Nsabiyumva	Directeur de la cellule d'appui à l'Ordonnateur National
Amadou Dialo	Responsable du programme eau et assainissement UNICEF
Thérèse Nyonzima	Assistante du programme eau et assainissement UNICEF
Henri Gougue	Conseiller Technique, PREBU
Mohamed Mechemache	Chef de Mission ACF
Gaétan Blais	Directeur du Programme d'Appui aux Communautés du Burundi (PNUD)
Walter Ehmeir	Attaché auprès de la Coopération Autrichienne
Fulgence Ndayitwayeko	Directeur Général de la DGHER
Patricia Swahn	Directrice nationale de IRC
Judy Adoko	Directrice des programmes OXFAM GB
Basil Lucima	Coordinateur régional OXFAM GB
Martin Weiersmueller	Ingénieur eau et habitat CICR
Mary Perkins	Chef adjointe de la délégation du CICR
Didier Salzman	Administrateur CICR
Christian Topiac	Chef Coopération Française
Prosper Nindorera	Chargé des opérations Banque Mondiale
Christine Marais	Coordinatrice eau et assainissement Solidarité
3 Oct. , Province de Bujumbura Rural	
Oxfam GB:	
Visite de sources aménagées, de latrines communautaires et familiales et rencontre avec les membres des comités d'hygiène.	
Roger Markowski	Coordinateur des programmes humanitaires OXFAM GB
Equipe locale OXFAM GB	
4Oct. – 5 Oct Province de Bujumbura rural	
Solidarité	
Visite de sources aménagées et d'adductions gravitaires en cours de réhabilitation.	
Eric Nduwayezu	Responsable du programme eau et assainissement
Equipe locale de Solidarité	
8 Oct. Province de Bubanza,	
IRC	
Visite des sites de déplacés et d'écoles. Visite d'adductions gravitaires, de systèmes de captage d'eau de pluie et de latrines communautaires. Rencontre avec les comités d'hygiène.	

Nom	Désignation / Organisation/Lieu
Antoine Duploux Equipe locale d'IRC	Responsable de Programme IRC
9 Oct. – 10 Oct. Province de Ruyigi	
UNICEF	
Visite de sources aménagées, d'adductions gravitaires et de latrines communautaires dans les écoles. Visite du stock.	
Amadou Dialo Bayihishako Pierre Sinzuwnisi Jean-Pierre Edward Twagirimana	Responsable eau et assainissement à l'UNICEF Directeur adjoint technique du Projet Eau et Assainissement Coordinateur du projet UNICEF /ECHO Chef de service des travaux hydrauliques de la DGHER (Gitega) Gouverneur de la province de Bururi
10 Oct. Province de Ruyigi	
OXFAM Québec	
Visite de la Maison Shalom, plaine du Mosso.	
Serge Grégoire Gianfranco Maguy Equipe locale	Représentant au Burundi Chargé de programme Directrice de la maison Shalom
15 Oct.- 16 Oct. Province de Bururi	
IRC	
Visite de sites de déplacés, de sources aménagées, de latrines communautaires.	
Antoine Duploux Cécile Cherrier Equipe locale	Responsable de programme IRC Gestionnaire de programme Administrateur de la commune de Mugamba
17 Oct. – 19 Oct. Provinces Muramvya, Mwaro	
SOLIDARITE	
Visite de sites de déplacés, de latrines communautaires, d'adductions gravitaires et de sources aménagées.	
Kim Creach Equipe expatriée Solidarité	Coordinateur de Base Solidarité Muramvya
13 Nov.	
ECHO Debriefing à Bruxelles	
M Richard Lewartowski Mme Maité Orens-Teleki Mme Sandra Goffin Mme Anja Bienert M Samy Cecchin	Administrateur, ECHO Gestionnaire, ECHO Desk Officer Burundi, ECHO Correspondant ECHO Burundi Correspondant ECHO Burundi

ANNEXE 5 : LISTE DES DOCUMENTS CONSULTES

Aide Humanitaire des Personnes Vulnérables en République du Burundi. Plan Global 200 Burundi. ECHO, janvier 2000

Aide Humanitaire des Personnes Vulnérables en République du Burundi. Burundi : Plan d'Intervention 2001. ECHO 2001

Atelier Technique sur la Politique Sectorielle de l'Eau et de l'Assainissement. Actes de l'atelier. République Rwandaise, Ministère des Travaux Publics, septembre 1997

Document Préparatoire au Deuxième Atelier de l'Eau (25-29 Nov.1991 Bujumbura). S.H.E.R. sa INGENIEUR CONSEIL ; novembre 1991

Enquête nationale sur la couverture en eau potable et assainissement en juin 1999 (Rapport provisoire). République du Burundi, Ministère du Développement Communal et de l'Artisanat (DGHER) ; décembre 2000.

Etude d'exécution de 41 réseaux en provinces de Gitega et Muramvya. S.H.E.R. sa INGENIEUR CONSEIL. Financement Banque Mondiale 1993-94

Etude de faisabilité et d'exécution pour l'alimentation en eau des provinces Bubanza, Cibitoke et Mukamba . S.H.E.R. sa INGENIEUR CONSEIL .AGCD 1992-94

Guide d'utilisation du Contrat Cadre de Partenariat à l'usage des Organisations Humanitaires en vigueur à partir du 1er janvier 1999. ECHO.

Humanitarian Situation Briefing Kit. OCHA Burundi ; Août 2001.

Identification des Besoins en Hygiène, Eau et Assainissement dans les Sites de Sinistrés. UNICEF Burundi ; janvier 2001

Inventaire des Infrastructures Physiques, Hydrauliques et Sanitaires dans les Ecoles Publiques du Burundi. UNICEF Burundi ; janvier 1999

Manuel d'Evaluation de l'Aide Humanitaire. ECHO ; 1999

Mémento des Actions de Sensibilisation et d'Autogestion à l'Usage des Opérateurs ONG. S.H.E.R. sa INGENIEUR CONSEIL ; octobre 1997

Programme d'Appui aux Communautés, PNUD. Rapport d'Etape, juin-août 2001

Plan d'action 2001 des intervenants dans les secteurs de l'eau potable et l'assainissement. République du Burundi, Ministère du Développement Communal et de l'Artisanat (DGHER). Août 2001

Plan Directeur National de l'Eau, Rapport de synthèse (version provisoire). Ministère National de l'Eau et des Mines, Direction Générale de l'Eau et de l'Energie ; juillet 1997

Projet de règlement d'ordre intérieur des Régies Communales de l'Eau. DGHER ; 2001

Projet de statuts des Régies Communales de l'Eau. DGHER ; 2001

Province de Kirundo. Etude de la disponibilité en Eau Potable. GEOSCI (financement PREBU) ;
mai 2001

Update of the Humanitarian Situation. Bureau de Coordination des Affaires Humanitaires au Burundi, Nations Unies, 28-17 septembre 2001

ONG ACTION CONTRE LA FAIM

- Proposition d'Action-Burundi
- Contrat d'opération ECHO/BDI/210/2000/01021
- Contrat d'opération ECHO/BDI/210/2000/01021 modification N°1
- Fiche d'opération ECHO/BDI/210/2000/01021
- Proposition d'avenant et d'extension. Contrat d'opération ECHO/BDI/210/2000/01021
- Rapport financier intermédiaire ECHO/BDI/210/2000/01021

ONG IRC

- Operation contract n° ECHO/BDI/210/2001/01004
- Operation contract n° ECHO/BDI/210/2001/01018
- Operation contract n° ECHO/BDI/210/2001/01020
- Brève présentation des activités IRC-ECHO depuis 1999-2000
- Presentation form for a proposal for an operation and a financing request
- Fiche de suivi d'opération ECHO/BDI/210/2001/01004
- Fiche de suivi d'opération ECHO/BDI/210/2001/01018
- Fiche de suivi d'opération ECHO/BDI/210/2001/01012
- Fiche de suivi d'opération ECHO/BDI/210/2001/01020
- Narrative interim report ECHO/BDI/210/2001/01004
- Narrative interim report ECHO/BDI/210/2001/01020
- Presentation of IRC/ECHO past and proposed projects for the province of Bururi April 2001

ONG OXFAM GB

- Presentation form for a proposal for an operation and a financing request. 9th June 2000
- Presentation form for a proposal for an operation and a financing request. 30th July 2001
- Operation contract nr ECHO/BDI/210/2000/01022
- Contrat d'opération N° ECHO/BDI/210/2000/01022. Modification N°1
- Operation contract nr ECHO/BDI/210/2001/01022
- Fiche de suivi d'opération ECHO/BDI/210/2000/01022
- Fiche de suivi d'opération ECHO/BDI/210/2001/01022
- Synthèse des activités réalisées au cours des 6 mois (février 2001-juillet 2001)
- Rapport intermédiaire 15 déc.-30 avril contrat ECHO/BDI/210/2000/01022

ONG OXFAM Québec (NOVIB)

- Formulaire de présentation d'une proposition d'opération et d'une demande de financement, juin 2001
- Contrat d'opération ECHO/BDI/210/2001/01021
- Fiche de suivi d'opération ECHO/BDI/210/2001/01021

ONG SOLIDARITES

- Proposition d'opération, version N°2
- Fiche de suivi d'opérations ECHO/BDI/210/2001
- Rapport d'activités trimestriel 1, juin 2001.
- Rapport d'activités trimestriel 2, septembre 2001.
- Tableau récapitulatif des activités effectuées en province de Bujumbura Rural pour la période d'octobre 2000 à août 2001

UNICEF

- Formulaire de présentation d'une proposition d'opération et d'une demande de financement, juin 2001
- Fiche de suivi d'opération ECHO/BDI/210/2001/01016
- Operation contract n° ECHO/BDI/210/2001/01016
- Financement de ECHO a UNICEF Burundi de 1998 à 2001

**ANNEXE 6 : ELEMENTS DE COMPARAISON DU SECTEUR EAU & ASSAINISSEMENT
ENTRE 1991 ET 1999**

Secteur eau

Infrastructures en milieu rural	en	Nombre total fin 1990 (SHER 1991)	Nombre total fin 1999 (DGHER 2000)	Nombre en bon état fin 1999 (DGHER 2000)
Sources Aménagées		12.908	22.280	13.282
Bornes Fontaines		3.213	5.717	3.036
Puits		105	370	205
Branchements privés		1.926	2.479	2.479
TOTAL		18.152	30.846	19.002
Population à desservir (hors REGIDESO)		4.971.900	5.269.775	

Infrastructures en milieu urbain	en	Fin 1990 (SHER 1991)	Nombre total fin 1999 (DGHER 2000)	Nombre en bon état fin 1999 (DGHER 2000)
Bornes fontaines		601	387	296
Branchements privés		14.397	34.800	26.697
Population à desservir		384.358	455.376	

Remarque : nous avons volontairement écarté les taux de desserte en eau de cette comparaison, car les méthodes de calcul différent selon les études

- Fin 1999, **38,4 %** des infrastructures en milieu rural nécessitent une réhabilitation.
- Le nombre total de points d'eau aménagés¹⁶ en milieu rural est passé de **18.152** (fin 1990) à **30.846**(juin 1999), ce qui correspond à un accroissement de près de **70%**. Durant le même intervalle de temps , la population en milieu rural est passée de **4.971.900** à **5.269.775**, soit un accroissement de près de **6%**.
- Le nombre de sources aménagées est passé de 12.908 à 22.280 et le nombre de bornes fontaines est passé de 3.213 à 5.717 entre 1990 et 1999.
- Avant la crise(fin 1990), on estimait à **20%** le pourcentage des réseaux considérés comme « ne rendant pas un service adéquat » alors qu'en juin 1999, le pourcentage de bornes fontaines non fonctionnelles est estimé à **47%**.

Secteur assainissement

- En 1991, selon une enquête menée par UNICEF/ISTEEBU, le taux de couverture total en latrines était estimé à 93 %, mais seuls **46,5 %** en milieu rural et **70 %** en milieu urbain sont qualifiées de « répondant aux normes de l'hygiène ». En 1999, le taux de couverture brut (=total) est 89 % en milieu rural et de 98 % en milieu urbain. Ces chiffres descendent à **22%** en milieu rural et **73 %** en milieu urbain, si l'on ne considère que les latrines en bon état.

¹⁶ Points d'eau aménagés= sources aménagées + bornes fontaines + puits + branchements privés

ANNEXE 7: TABLEAUX RÉCAPITULATIFS DES PROGRAMMES D'EAU & ASSAINISSEMENT (PG 2000/2001)

Partenaire	province (s)	année	budget total €	budget total Eau et assainissement €	nombre total de bénéficiaires (volet E&A)	bénéficiaires
Solidarité	Muramvya, Mwaro	2001	830.000	115.000	102.000	Population vulnérable
OXFAM GB	Buja rural	2000	255.000	62.765	40.000	Ex-déplacés
OXFAM GB	Buja rural	2001	300.000	157.179	31.500	Ex-déplacés
IRC	Bubanza	2000	600.000	136.662	160.000	écoles, centres de santé camps de déplacés
IRC	Bururi					
IRC	Bubanza prolongation	2000	460.000	183.986	180.500	écoles, centres de santé camps de déplacés
IRC	Bururi prolongation					
IRC	Muyinga					
IRC	Karuzi					
IRC	Bubanza	2001	690.000	195.916	64.339	écoles, camps de déplacés
IRC	Bururi				54.163	centres de santé et écoles
IRC	Muyinga/ Karuzi	2001	310.000	104.738	25.042	centres de santé et écoles
Oxfam Québec	Ruyigi	2001	350.000	144.332	65.000	population globale
UNICEF	Ruyigi	2001	450.000	348.545	160.000	Déplacés, rapatriés, population vulnérable
ACF	Muramvya	2000	205.000	109.108	5.400	écoles et centres de santé
TOTAL	8 provinces		4.450.000	1.558.231	887.944	

Partenaire	nombre de sources aménagés ou réhabilités	Prix unitaire source €	nombre d'adductifs réhabilités	Nombre de systèmes de collecte d'eau de pluie	prix unitaire €	nombres de dalles pour latrines familiales distribuées	prix unitaire dalle €	nombre de blocs latrines construits
Solidarité	150		15	0				
OXFAM GB	67	200	0	0		3.482	5	7
OXFAM GB	65	200	0	0		6.400	5	8
IRC	6		5	0	non précisé	274	non précisé	7
IRC	5		0	0	non précisé	1.500	non précisé	6
IRC	Prolongations des activités décrites ci-dessus							
IRC								
IRC	18		0	0				6
IRC	0		2	0				12
IRC	4	non précisé	2	5	non précisé	514	non précisé	8
IRC	14	non précisé	1	0	non précisé	653	non précisé	4
IRC	0	non précisé	6	6	non précisé	0	non précisé	16
Oxfam Québec	0		9					2
UNICEF	118	767	6	non-précisé				22
ACF	0			24	3576			
TOTAL	607		58	35		12.823		98

Partenaire	prix unitaire par bloc latrines €	Formation de comités d'hygiène (nombre)	Formation de comité de points d'eau (nombre)	Budget lutte anti – vectorielle €	Budget formation €	Autre
Solidarité					1.475	Vidange de latrines + autres secteurs : nutrition + sécu. alim.
OXFAM GB	1500	oui (3)	oui (67)	19.500	4.750	Vidange de latrines
OXFAM GB	1786	oui	oui (65)	36.576	4.175	Distribution seaux+ vidange de latrines
IRC		oui				Blocs douche dans centres de santé+ dépôts d'ordure + distribution NFI
IRC		oui				encadrement éducationnel de 2727 enfants
IRC						Programme d'accompagnement des déplacés dans leurs collines d'origine
IRC						
IRC						
IRC						
IRC	non précisé	oui (21)	oui (18)			
IRC	non précisé	oui (10)	oui (5)			
IRC	non précisé	oui (31)			1.970	
Oxfam Québec	2500	oui(100)			5.750	3 Etudes hydrauliques + appui aux RCE
UNICEF		oui(3) + 11 clubs d'hygiène	oui (395)		13.860	Formation et équipement de 7 fontainiers communaux
ACF						Enquête nutritionnelle

ANNEXE 8 : PHOTOS



PHOTO 1 : Bloc de latrines temporaire dans un site de déplacés de la province de Bururi



PHOTO 2 : Dégradation d'une source aménagée 1 an plus tôt, province de Bubanza



PHOTO 3 : exemple rare d'un captage bien protégé, province de Muramvya



PHOTO 4 : Comité d'hygiène dans une école de la province de Bubanza